



### Le ministre Manantsoa Victor

Manantsoa Victor est l'actuel ministre des Relations avec les Institutions de la Transition de Madagascar. En tant qu'aîné (*raiamandreny*), il nous livre quelques suggestions de sortie de crise.

Madagascar regorge de richesses, alors que les Malagasy sont pauvres. Les ménages arrivent difficilement à faire face au coût de la vie. L'insécurité gagne du terrain. La population a l'impression d'être toujours trompée, et sa confiance envers les dirigeants et les politiciens s'est effritée. La souveraineté nationale semble être bafouée.

Aussi est-il nécessaire de collaborer pour instaurer la paix, la sérénité et refonder l'avenir de notre pays en se basant sur le *Fihavanana* (Solidarité/Unité nationale), en vue de mettre en place une saine fondation et d'éradiquer les crises et la pauvreté.

C'est ainsi que la Feuille de Route a été établie d'un commun accord, signée et devenue une référence juridique pendant la Transition. Et, dans le cadre de sa mise en application, des étapes ont été déjà franchies, notamment :

- la mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale et des différentes Institutions de la

Transition, garant d'une sortie de crise sans heurts :

- La CENI-T qui est une Institution indépendante chargée d'assurer les élections libres, justes, crédibles et acceptées par tous et la Communauté Internationale suivant les normes et standards internationaux : exhaustivité à 90%, exactitude à 97% et équitabilité régionale à 100%. Et le calendrier venant d'être validé, précise que le 1<sup>ère</sup> tour de l'élection présidentielle aura lieu le 8 Mai 2013 et le 2<sup>ème</sup> tour jumelé avec l'élection législative se tiendra le 3 Juillet 2013.

Sous le contrôle des sociétés politiques, privées, civiles, membres de la CENI-T, les activités de cette commission sont réalisées dans la transparence.

- Le FFM (*Filankevitrin'ny Fampihavanana Malagasy*) est une institution autonome. Composée de *Raiamandreny* choisis au niveau des 22 régions, en raison de leur apolitisme, intégrité, neutralité, les membres du FFM sont chargés de mener des investigations liées aux conflits sociopolitiques, de déterminer les responsabilités des auteurs, de procéder à l'amnistie, à la réparation des victimes et à la réconciliation nationale.

- Le Comité de Suivi et de Contrôle (CSC) veille à la bonne application de la Feuille de Route.

Composé par des notables, il a pour mission d'observer les dysfonctionnements au niveau des institutions et les comportements des acteurs politiques, de prendre des mesures anti-dérives, de faire des interpellations avant de prendre des sanctions afin de mener à terme la transition.

· La mise en œuvre de cadre juridique approprié : les institutions citées ci-dessus sont astreintes à se conformer aux textes législatifs et réglementaires relatifs aux processus de sortie de crise, à savoir :

- Loi n°2012-006 portant code d'éthique et de bonne conduite politique des acteurs politiques pendant la Transition

- Décret n°2012-568 portant mise en place, organisation et fonctionnement du Comité de Suivi et de Contrôle de l'application de la Feuille de Route.

- Loi n°2012-007 portant amnistie pour la Réconciliation Nationale.

- Loi n° 2012-010 portant création, mission, attribution, composition et modalité de fonctionnement du *Filankevitra ny Fampihavanana Malagasy* ou Conseil de la Réconciliation Malagasy (CRM)

- Loi n° 2012-004 portant mise en place du CENI-T

- Loi organique n°2012-005 portant Code Electoral

- Loi organique n° 2012-015 relative à l'élection du premier Président de la Quatrième République

- Loi n°2012-016 relative à l'élection législative de la Quatrième République

Ces derniers sont actuellement promulgués.

C'est notre devoir de collaborer et de participer au processus électoral précédé du *Fampihavan am-pirenana*

afin de mettre à terme la crise et instaurer un environnement de paix, de sérénité, de stabilité propice au développement durable pour toutes les générations

Malagasy (

*TARANAKA FARAMANDIMBY*

).

Merci de nous faire parvenir vos suggestions à l'adresse suivante :

[mrifampihavanana@gmail.com](mailto:mrifampihavanana@gmail.com)

**Recueillis par Jeannot RAMAMBAZAFY – 28 août 2012**